

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



n-Heptanol
10900

Version / révision 2 .00
Remplace la version 1 .00***

Date de révision 03-juin-2015
Date d'émission 03-juin-2015

SECTION 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

1.1. Identificateur de produit

Identification de la substance ou de la préparation **n-Heptanol**

No.-CAS 111-70-6
No.-EINECS 203-897-9
Numéro d'enregistrement (REACH) 01-2119900490-51-0001***

1.2. Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisation de la substance /de la préparation Intermédiaire
Utilisations identifiées Intermédiaire isolé transporté (1907/2006)***

1.3. Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Identification de la société/entreprise **OXEA GmbH**
Otto-Roelen-Str. 3
D-46147 Oberhausen
Germany

Informations sur le produit Product Stewardship
FAX: +49 (0)208 693 2053
email: psq@oxea-chemicals.com

1.4. Numéro d'appel d'urgence

Téléphone en cas d'urgence +44 (0) 1235 239 670 (UK)

SECTION 2: Identification des dangers

2.1. Classification de la substance ou du mélange

Cette substance est classée et étiquetée (CLP, GHS) selon la directive 1272/2008/CE et ses amendements

Lésions oculaires graves/irritation oculaire Catégorie 2, H319***

Le produit est classé conformément à l'Annexe VI de la Directive 67/548/CEE

Xi, irritant, R36
R52***

Des composants du produit peuvent être absorbés par inhalation et par ingestion
Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense

2.2. Éléments d'étiquetage

Symboles de danger



Mot d'avertissement

Attention

Déclarations de risque

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Consignes de sécurité

P280: Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipement de protection des yeux/du visage.
 P305 + P351 + P338: EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.
 P337 + P313: Si l'irritation oculaire persiste: consulter un médecin.

2.3. Autres dangers

Des composants du produit peuvent être absorbés par inhalation et par ingestion
 Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense

SECTION 3: Composition/informations sur les composants

3.1. Substances

Nom Chimique	No.-CAS	REACH-No	67/548/EWG/EE C	1272/2008/EC	Concentration (%)
Heptane-1-ol	111-70-6	01-211990049 0-51-0001***	Xi;R36 R52***	Eye Irrit. 2; H319***	> 99,0

SECTION 4: Premiers secours

4.1. Description des premiers secours

Inhalation

Garder tranquille. Bien aérer. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

Yeux

Rincer immédiatement et abondamment à l'eau, y compris sous les paupières, pendant au moins 15 minutes. Enlever les lentilles de contact. Un examen médical immédiat est requis.

Peau

Laver immédiatement et abondamment avec de l'eau et du savon. Si les symptômes persistent ou si le moindre doute existe, il faut consulter un médecin.

n-Heptanol
10900

Version / révision 2 .00

Ingestion

Appeler immédiatement un médecin. Ne pas faire vomir sans l'avis d'un médecin.

4.2. Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Symptômes principaux

Toux, mal de tête, Vertiges, somnolence, nausée.

Risque particulier

irritation pulmonaire, Pneumonie, Le contact prolongé avec la peau peut dégraisser la peau et provoquer une dermatose.

4.3. Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires

Conseils généraux

Oter immédiatement les vêtements souillés et imprégnés et les tenir soigneusement à l'écart. Le secouriste doit se protéger.

Traiter de façon symptomatique. En cas d'ingestion, irriguer l'estomac en utilisant en plus du charbon actif.

SECTION 5: Mesures de lutte contre l'incendie

5.1. Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié

mousse, poudre d'extinction, dioxyde de carbone (CO₂), eau pulvérisée

Moyen d'extinction à ne pas utiliser pour des raisons de sécurité

Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

5.2. Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

Les émanations gazeuses dangereuses produites par la combustion incomplète peuvent être constituées par: monoxyde de carbone (CO)

dioxyde de carbone (CO₂)

Les gaz dégagés lors d'un incendie sont classés principalement toxiques par voie respiratoire

Les vapeurs sont plus lourdes que l'air et peuvent se répandre sur le sol

Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense

5.3. Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants

L'équipement du pompier doit comprendre un appareil respiratoire autonome et un équipement anti-feu complet approuvés par le NIOSH ou conformes à la norme EN 133).

Mesures de lutte contre l'incendie

Refroidir les récipients/réservoirs par pulvérisation d'eau. Endiguer et collecter l'eau d'extinction. Éloigner les personnes du feu et rester dans le vent.

SECTION 6: Mesures à prendre en cas de déversement accidentel

6.1. Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

n-Heptanol
10900

Version / révision 2 .00

Éviter le contact avec la peau et les yeux. Éviter de respirer les vapeurs ou le brouillard. Garder les personnes à l'écart de l'endroit de l'écoulement/de la fuite et contre le vent. Assurer une ventilation adéquate, surtout dans les endroits clos. Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Pour le personnel de sauvetage : voir Equipement de protection individuelle au chapitre 8.

6.2. Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter une fuite ou un déversement supplémentaire. Ne pas déverser le produit dans l'environnement aquatique sans prétraitement (installation avec traitement biologique).

6.3. Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Méthodes de confinement

Stopper le flux de matière (si c'est possible sans danger) en prenant les mesures de sécurité nécessaires. Recueillir la matière répandue si possible.

Méthodes de nettoyage

Enlever avec un absorbant inerte. Conserver dans des récipients adaptés et fermés pour l'élimination. Si le liquide a été renversé en grande quantité nettoyer rapidement en écopant ou en aspirant. Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques).

6.4. Référence à d'autres sections

Équipement de protection individuelle, voir paragraphe 8.

SECTION 7: Manipulation et stockage

7.1. Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Conseils pour une manipulation sans danger

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit. Prévoir un renouvellement d'air et/ou une ventilation suffisante dans les ateliers.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Remarques concernant la protection de l'environnement

Voir chapitre 8 : Limitation et surveillance de l'exposition environnementale.

Produits incompatibles

acides forts
oxydants

7.2. Conditions nécessaires pour assurer la sécurité du stockage, tenant compte d'éventuelles incompatibilités

Indications pour la protection contre l'incendie et l'explosion

Conserver à l'écart de toute source d'ignition - Ne pas fumer. Entreprendre les actions nécessaires pour éviter les décharges d'électricité statique (qui peuvent provoquer l'ignition des vapeurs organiques). Si un feu se déclare au voisinage du produit, refroidir d'urgence les récipients par vaporisation d'eau. Mettre à terre et relier les conteneurs lors de transvasements. Les mélanges air/vapeur sont explosifs en cas de chauffage intense.

n-Heptanol
10900

Version / révision 2 .00

Mesures techniques/Conditions de stockage

Tenir les récipients bien fermés dans un endroit frais et bien aéré. Manipuler et ouvrir le récipient avec prudence.

Classe de température

T3

7.3. Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Intermédiaire isolé transporté (1907/2006)***

SECTION 8: Contrôles de l'exposition/Protection individuelle

8.1. Paramètres de contrôle

Limites d'exposition Union Européenne

Pas de limites d'exposition établies

Limites d'exposition Belgique

Pas de limites d'exposition établies.

DNEL & PNEC

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

Travailleurs

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - inhalation

20,6*** mg/m³***

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - peau

5,8*** mg/kg bw/day***

Population

DN(M)EL - exposition prolongée - effets systémiques - oral

2,9*** mg/kg bw/day***

Environnement

PNEC eau - eau douce

0,038*** mg/l***

PNEC eau - eau salée

0,0038*** mg/l***

PNEC eau - dégagement temporaire

0,38*** mg/l***

PNEC STP

10*** mg/l***

PNEC sédiments - eau douce

0,31*** mg/kg***

PNEC sédiments - eau salée

0,031*** mg/kg***

PNEC sols

0,0396*** mg/kg***

8.2. Contrôles de l'exposition

Mesures d'ordre technique

L'aspiration diffuse et la réduction de l'air sont souvent insuffisants pour limiter l'exposition des employés. En général, une aspiration locale est préférable. Utilisez des appareils antidéflagrants (p. ex. ventilateurs, interrupteurs et terre) dans des systèmes mécaniques de ventilation.

Équipement de protection individuelle

n-Heptanol
10900

Version / révision 2 .00

Pratiques générales d'hygiène industrielle

Éviter le contact avec la peau, les yeux et les vêtements. Ne pas respirer les vapeurs ou le brouillard de pulvérisation. S'assurer que les emplacements des douches oculaires et des douches de sécurité sont proches des emplacements des postes de travail.

Mesures d'hygiène

Lors de l'utilisation, ne pas manger, boire ou fumer. Enlever immédiatement tout vêtement souillé. Se laver les mains avant les pauses et immédiatement après manipulation du produit.

Protection des yeux

lunettes de sécurité à protection intégrale. En plus des lunettes protectrices, porter un masque facial s'il y a un risque de projection sur le visage.

L'équipement doit être conforme à EN 166

Protection des mains

Porter des gants de protection. Les recommandations sont énumérées ci-dessous. D'autres matières de protection peuvent être utilisées en fonction de la situation si des informations suffisantes concernant la dégradation et l'infiltration sont disponibles. Si d'autres produits chimiques sont utilisés conjointement avec.

Matière appropriée	caoutchouc nitrile
Substance de référence	n-Hexanol
Évaluation	selon EN 374: niveau 6
Épaisseur du gant	env 0,55 mm
Temps de pénétration	> 480 min

Matière appropriée	chlorure de polyvinyle / caoutchouc nitrile
Substance de référence	n-Hexanol
Évaluation	selon EN 374: niveau 6
Épaisseur du gant	env 0,9 mm
Temps de pénétration	> 480 min

Protection de la peau et du corps

vêtements étanches. Porter un écran-facial et des vêtements de protection en cas de problèmes lors de la mise en oeuvre.

Protection respiratoire

appareil respiratoire avec filtre A. Masque complet avec filtre susmentionné suivant les exigences utilisées par les fabricants ou appareil respiratoire indépendant. L'équipement doit être conforme à EN 136 ou à EN 140 et EN 143.

Contrôle d'exposition lié à la protection de l'environnement

Si possible, utiliser des appareillages fermés. Lorsque le dégagement de produit ne peut être évité, celui-ci doit être aspiré au point de sortie. Respecter les limites d'émission, le cas échéant prévoir la décontamination des émissions gazeuses. Si le recyclage n'est pas possible, éliminer conformément aux réglementations locales. En cas de dégagement de grandes quantités de produit dans l'atmosphère ou d'infiltration dans les cours d'eau, le sol ou les canalisations, contacter les autorités compétentes.

Conseils supplémentaires

Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier Enregistrement en cliquant sur le lien suivant: <http://apps.echa.europa.eu/registered/registered-sub.aspx>.***

SECTION 9: Propriétés physiques et chimiques

9.1. Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect liquide

n-Heptanol
10900

Version / révision 2 .00

Couleur	incolore
Odeur	légère
Seuil olfactif	donnée non disponible
pH	donnée non disponible
Point/intervalle de fusion	- 34,6 °C
Point/intervalle d'ébullition	175,8 °C @ 1013 hPa
Point d'éclair	71 °C
Méthode	coupelle fermée
Vitesse d'évaporation	donnée non disponible
Inflammabilité (solide, gaz)	Does not apply, the substance is a liquid
Limite inférieure d'explosivité	0,9 Vol %
Limite supérieure d'explosivité	donnée non disponible

Pression de vapeur ***					
Valeurs [hPa]	Values [kPa]	Values [atm]	@ °C	@ °F	Méthode
0,29	0,029	< 0,001	25	77	
Densité de vapeur 4,01 (Air=1) @20 °C (68 °F)					

Densité relative ***				
Valeurs	@ °C	@ °F	Méthode	
0,8219	20	68		

Solubilité	donnée non disponible
Hydrosolubilité	1,67 mg/l @ 25 °C
log Pow	2,2 (mesuré), OECD 117***
Température d'auto-inflammabilité	292 °C
Température de décomposition	donnée non disponible
Viscosité	7,4 mPa*s @ 20 °C
Propriétés comburantes	Does not apply, substance is not oxidising. There are no chemical groups associated with oxidizing properties
Dangers d'explosion	Does not apply, substance is not explosive. There are no chemical groups associated with explosive properties

9.2. Autres informations

Poids moléculaire	116,20
Formule moléculaire	C7 H16 O
log Koc	1,14
Indice de réfraction	1,4249 @ 20 °C

SECTION 10: Stabilité et réactivité

10.1. Réactivité

La capacité de réaction du produit correspond à celle de la classe de substance, comme typiquement décrite dans les manuels d'instruction du domaine de la chimie organique.

10.2. Stabilité chimique

Stable dans les conditions recommandées de stockage.

10.3. Possibilité de réactions dangereuses

Une polymérisation dangereuse ne se produit pas. ***

n-Heptanol
10900

Version / révision 2 .00

10.4. Conditions à éviter

Eviter tout contact avec la chaleur, les étincelles, les flammes et les décharges statiques. Eviter toute source d'inflammation.

10.5. Matières incompatibles

acides forts, oxydants.

10.6. Produits de décomposition dangereux

Pas de décomposition si le produit est entreposé et utilisé selon les prescriptions.

SECTION 11: Informations toxicologiques

11.1. Informations sur les effets toxicologiques

Voies d'exposition probables Ingestion, Inhalation, Contact avec les yeux, Contact avec la peau***

Toxicité aiguë				
Heptane-1-ol (111-70-6)				
Voies d'exposition	Point final	Valeurs	Espèce	Méthode
Dermique	LD50	> 2000 mg/kg	lapin	OECD 402***
Inhalation	LC0	> 7,4 mg/m ³ (4h)***	rat, mâle/femelle***	sat. vapor OECD 403***
Oral(e)	LD50	5500 - 6200 mg/kg	rat, mâle/femelle***	OECD 401***

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

Évaluation

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :

Toxicité aiguë par voie orale

Toxicité aiguë par pénétration cutanée

Toxicité aiguë par inhalation

STOT SE***

Irritation et corrosion				
Heptane-1-ol (111-70-6)				
Effets sur l'organe-cible	Espèce	Résultat	Méthode	
Peau	lapin	Irritation légère de la peau	OECD 404***	
Yeux	lapin	irritant***	OECD 405***	

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

Évaluation

Les données disponibles ont pour résultat la classification indiquée au paragraphe 2

Pas de données sur l'effet irritant des voies respiratoires disponibles***

Sensibilisation				
Heptane-1-ol (111-70-6)				
Effets sur l'organe-cible	Espèce	Évaluation	Méthode	
Peau	cochon d'Inde***	non sensibilisé	OECD 406***	
Peau***	souris***	mildly sensitizing***	OECD 429***	

FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ



n-Heptanol
10900

Version / révision 2 .00

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

Évaluation

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :

Sensibilisation cutanée

Il n'existe pas de données sur la sensibilisation des voies respiratoires***

Toxicité subaiguë, subchronique et par longue durée				
Heptane-1-ol (111-70-6)				
Type	Dose	Espèce	Méthode	
Toxicité subaiguë***	NOAEL: 1750 mg/kg/d***	rat, mâle/femelle***	OECD 407***	Références croisées***
Toxicité subaiguë***	LOAEL: 3500 mg/kg/d***	rat, mâle/femelle***	OECD 407***	Références croisées***

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

Évaluation

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :

STOT RE***

Cancérogénicité, Mutagénicité, Toxicité reproductrice					
Heptane-1-ol (111-70-6)					
Type	Dose	Espèce	Évaluation	Méthode	
Mutagénicité***		lymphocytes humains***	négatif***	OECD 473 (aberration chromosomique)* **	Étude in vitro***
Mutagénicité***		Lymphocytes de souris***	négatif***	OECD 476 (Mammalian Gene Mutation)***	Étude in vitro***
Mutagénicité***		Salmonella typhimurium***	négatif***	OECD 471 (Ames)***	Étude in vitro***
Toxicité reproductrice***	NOAEL < 200 mg/kg/d***	rat, parental, femelle***		OECD 421***	Références croisées Oral(e)***
Toxicité reproductrice***	NOAEL 1000 mg/kg/d***	Rat, 1ere génération, mâle/femelle***		OECD 421***	Références croisées Oral(e)***
Toxicité pour le développement***	NOEC 3500 mg/m ³ ***	rat***		Inhalation***	Références croisées Toxicité maternelle Tératogénicité***

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

CMR Classification

Les données disponibles sur les propriétés CMR figurent dans le tableau ci-dessus. Elles ne justifient pas de classification dans la catégorie 1A ou 1B***

Évaluation

Les tests in vitro n'ont pas montré des effets mutagènes***

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

Symptômes principaux

Toux, mal de tête, Vertiges, somnolence, nausée.

n-Heptanol
10900

Version / révision 2 .00

Toxicité systémique pour certains organes cibles - Exposition unique

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :
STOT SE***

Toxicité systémique pour certains organes cibles - Expositions répétées

Selon les données disponibles, une classification n'est pas nécessaire pour ce qui suit :
STOT RE***

Toxicité par aspiration

donnée non disponible***

Effets nocifs divers

Des composants du produit peuvent être absorbés par inhalation et par ingestion.

Note

À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité. Vous trouverez de plus amples détails sur cette substance dans le dossier Enregistrement en cliquant sur le lien suivant: <http://apps.echa.europa.eu/registered/registered-sub.aspx>.***

SECTION 12: Informations écologiques

12.1. Toxicité

Toxicité aiguë pour le milieu aquatique			
Heptane-1-ol (111-70-6)			
Espèce	Durée d'exposition	Dose	Méthode
Pimephales promelas (Vairon à grosse tête)***	96h	LC50: 37,9 mg/l	
Daphnia magna	48h	EC50: 66 mg/l	
Scenedesmus quadricauda (algues vertes)***	7 d***	TTC: 17 mg/l***	
Pseudokirchneriella subcapitata***	96h***	NOEC: 35 mg/l***	Taux de croissance***
Boue activée (bactérie)***	3 h***	NOEC: > 100 mg/l***	OECD 209***

12.2. Persistance et dégradabilité

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

Biodégradation

84 % (28*** d), Boue activée, inadapté, aérobique, OECD 301 F.***

12.3. Potentiel de bioaccumulation

log Pow 2,2 (mesuré) OECD 117***

12.4. Mobilité dans le sol

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

donnée non disponible***

12.5. Résultats des évaluations PBT et vPvB

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

Évaluation PBT et VPVB

Cette substance n'est pas considérée comme persistante, bioaccumulable et toxique (PBT) ou très persistante à fort potentiel de bioaccumulation (vPvB)***

n-Heptanol
10900

Version / révision 2 .00

12.6. Autres effets néfastes

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6
donnée non disponible***

Note

Éviter le rejet dans l'environnement.

SECTION 13: Considérations relatives à l'élimination

13.1. Méthodes de traitement des déchets

Informations sur le produit

Éliminer sous l'observation des lois et réglementations concernant l'évacuation des déchets. Le choix de la procédure d'évacuation dépend de la composition du produit au moment de son évacuation, des réglementations locales et des possibilités d'évacuation.

Déchet dangereux conforme le Catalogue européen des déchets (EWC)

Emballages vides contaminés

Après utilisation, les emballages doivent être vidés le plus complètement possible; après nettoyage approprié, ils peuvent être réutilisés.

SECTION 14: Informations relatives au transport

SECTION 14.1 - 14.6 ***

ADR/RID

Marchandise non dangereuse

ADN

Navire à conteneurs ADN
Marchandise non dangereuse

ADN

Bateau-citerne ADN

14.1. Numéro ONU

*** ID 9003

14.2. Nom d'expédition des Nations unies

*** Substances avec un point d'inflammation supérieur à 60°C et de maximum 100°C*** (n-Heptanol)***

14.3. Classe(s) de danger pour le transport

*** 9

Risques secondaires

N3, F***

14.4. Groupe d'emballage

_-***

14.5. Dangers pour l'environnement

non***

14.6. Précautions particulières à prendre par l'utilisateur

donnée non disponible***

ICAO/IATA

Marchandise non dangereuse

IMDG

Marchandise non dangereuse

n-Heptanol
10900

Version / révision 2 .00

14.7. Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention MARPOL 73/78 et au recueil IBC ^{***}

Nom du produit	Heptanol
Type de bateau	3
Catégorie de polluant	Y

SECTION 15: Informations réglementaires

15.1. Réglementations/Législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

DI 2012/18/EU (Seveso III) ^{***}

Catégorie non soumis(e)^{***}

DI 1999/13/EC (VOC Guideline)

^{***}

Nom Chimique	Statut
Heptane-1-ol CAS: 111-70-6	regulated ^{***}

Inventaires internationales

Heptane-1-ol, CAS: 111-70-6

AICS (AU)
DSL (CA)
IECSC (CN)
EC-No. 2038979 (EU)
ENCS (2)-217 (JP)
ISHL (2)-217 (JP)
KECI KE-18302 (KR)
INSQ (MX)^{***}
PICCS (PH)
TSCA (US)
NZIoC (NZ)
TCSI (TW)^{***}

15.2. Évaluation de la sécurité chimique

Le rapport sur la sécurité chimique (Chemical Safety Report - CSR) n'est pas requis.^{***}

SECTION 16: Autres informations

Texte des phrases H mentionnées aux articles 2 et 3

H319: Provoque une sévère irritation des yeux.

Texte intégral des phrases R mentionnées sous les Chapitres 2 et 3

R36 - Irritant pour les yeux

R52 - Nocif pour les organismes aquatiques^{***}

Conseils relatifs à la formation

Pour des premiers soins efficaces, un cours spécial / une formation sont nécessaires.

Sources des principales données utilisées dans la fiche de données

Les informations contenues dans cette fiche de sécurité sont basées sur les données dont dispose Oxea et sur les sources publiques considérées valides ou acceptables. L'absence d'éléments d'informations requis par OSHA, ANSI ou 1907/2006/EC indique que des informations en adéquation avec ces exigences sont disponibles.

Autres informations pour la présente fiche de sécurité

Les modifications de la version précédente sont indiquées par ***. Observer les prescriptions légales en vigueur au plan national et au plan local. Pour obtenir de plus amples informations, d'autres fiches sur la sécurité des matières et fiches techniques, veuillez consulter la page d'accueil de Oxea (www.oxea-chemicals.com).

L'annexe n'est pas nécessaire car la substance a été enregistrée sous REACH comme produit intermédiaire***

Clause de non-responsabilité

Pour usage industriel uniquement. Les informations contenues sont conformes à nos meilleures connaissances. Nous ne suggérons ou ne garantissons pas que les risques énumérés soient les seuls risques qui existent. Oxea ne donne aucun type de garantie, expresse ou implicite, au sujet de l'utilisation de ce matériel dans votre procédé ou en combinaison avec d'autres substances d'une manière sûre. La détermination de la convenance de ce matériel pour n'importe quelle utilisation ou la façon de l'utilisation envisagée relève de la seule responsabilité de l'utilisateur. L'utilisateur doit répondre à toutes les normes applicables de sûreté et de santé.

Fin de la Fiche de Données de Sécurité